

**Chargé(e) de mission Agriculture (h/f)
Projet Alimentaire de Territoire**
Titulaire de la fonction publique territoriale
ou à défaut contractuel (CDD 3 ans renouvelable)
Rémunération : grille indiciaire

Collectivité : Syndicat mixte du Parc naturel régional des Boucles de la Seine normande
Territoire de 77 communes et 13 000 habitants en Haute-Normandie

Contexte :

Après une phase d'émergence et de co-construction d'une stratégie agricole et alimentaire de Territoire, le Parc naturel régional dispose depuis avril 2024 d'un Projet Alimentaire de Territoire (PAT) labellisé.

Afin de mettre en œuvre les actions du PAT, il est proposé de composer une équipe de deux chargé(e)s de mission aux expertises complémentaires : un(e) chargé(e) de mission Filières et un(e) chargé(e) de mission Agriculture. Ces deux agents auront pour mission en plus de leurs champs d'expertise spécifique le co-pilotage du PAT. Ils seront placés sous l'autorité de la responsable de Pôle Transition Economique.

Le (la) chargé(e) de mission Agriculture devra plus particulièrement répondre aux ambitions du Projet Alimentaire de Territoire de :

- Sécurisation de l'accès au foncier des agriculteurs (Ambition I)
 - Reconquête des prairies naturelles (Ambition II)
 - Développement des pratiques de cultures agro-écologiques et biologiques (Ambition IV)
-

Activités

1. Sécuriser l'accès au foncier des agriculteurs
 - Créer un outil de veille et de mise en relation des propriétaires ou exploitants et des candidats à l'installation pour maintenir et développer les filières biologiques et l'émergence de nouvelles filières locales en mettant en avant des fermes dans une dynamique valeurs Parc.
 - Contribuer aux démarches de structuration et de coordination des acteurs en charge du foncier agricole notamment en participant à l'observatoire du foncier de la Métropole Rouen Normandie
 - En lien avec le chargé de mission Foncier, accompagner les propriétaires et les collectivités du territoire dans la mobilisation d'outils juridiques pour préserver les terres agricoles
 - Identifier des leviers d'actions pour maintenir l'élevage en zones humides tout en prenant en compte les risques climatiques (étude de cas sur le Marais-Vernier).
2. Préserver les prairies naturelles et conforter l'élevage à l'herbe
 - Mettre en œuvre, coordonner et suivre les mesures agro-environnementales sur le territoire du Parc en cohérence avec les enjeux du territoire (sites Natura 2000, zones humides, qualité de l'eau ...)

- Au sein de la cellule d'animation « milieux humides » financée par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, accompagner techniquement les éleveurs du territoire vers une meilleure valorisation de leurs prairies naturelles à travers la démarche Patur'Ajuste, les campagnes d'analyses fourragères, les formations thématiques, etc...
 - Organiser le concours général agricole des pratiques agro-écologiques "prairies et parcours"
 - Sensibiliser sur les multiples intérêts des prairies à travers des rendez-vous du Parc et des interventions au sein d'établissements de formations
 - Engager une réflexion collective sur la mise en place d'un marquage des produits animaux (Marque Valeurs Parc ou rattachement à un label existant)
3. Développer des pratiques de cultures agro-écologiques et biologiques avec un objectif de 45% des surfaces agricoles cultivées de manière intégrée et 45% en agriculture biologique
 - Sensibiliser et communiquer sur les pratiques de cultures agro écologiques et biologiques
 - Appuyer les démarches déjà existantes de construction de filières bio territoriales
 - Engager avec les partenaires agricoles et les agriculteurs un programme ambitieux de développement de l'agriculture biologique (des pratiques à la consommation) sur le territoire en lien avec la future charte du Parc
 4. Apporter une expertise technique agricole en termes de conseils, d'avis, d'expertise et d'information au sein du Parc, des instances régionales et auprès des partenaires ;
 5. Fédérer les différents acteurs du territoire concernés par les thématiques, mobiliser les partenaires (chambres consulaires, syndicats professionnels, associations...) des différents projets et les ressources internes du parc ;
 6. Rechercher des partenariats techniques et financiers pour la réalisation des actions et projets et en assurer le suivi ;

Profil et Compétences

Expertise agricole :

- BAC + 5 dans le domaine de l'agronomie ou de l'agriculture,
- Maîtrise de l'approche systémique des exploitations agricoles dans l'ensemble de leurs dimensions sociales, économiques et environnementales (biodiversité, eau...).
- Connaissances techniques sur les prairies naturelles et leurs pratiques de gestion ;
- La connaissance de la démarche Patur'Ajuste serait un plus ;
- Une expérience concrète dans une ferme d'élevage serait également un plus ;

Conduite de projet :

- Expérience en conduite de projets fortement souhaitée,
- Capacité à travailler sur des projets transversaux (environnement, paysage, urbanisme, ...)
- Capacité à animer et mobiliser des acteurs en transversalité, tant collectivités que partenaires professionnels ou associatifs
- Connaissances dans le montage juridique, technique, administratif et financier des projets,

Savoir-être :

- Forte autonomie, rigueur, sens de l'organisation et de l'initiative
- Bonnes capacités rédactionnelles.
- Fort intérêt pour le développement durable,

Connaissances institutionnelles :

- Compétences et fonctionnement des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération communale,
 - Expérience sur fonction similaire idéalement acquise au sein d'une collectivité ou d'une structure de conseil,
-
- Permis B obligatoire
-

Poste à pourvoir rapidement.

Dossier de candidature (CV + lettre de motivation)
à adresser avant le 23 août 2024

Monsieur le Président
Parc naturel régional des Boucles de la Seine normande,
Maison du Parc
76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit.

Renseignements au :
02 76 27 82 81
nadia.mouda @pnr-seine-normande.com